HERBEUMONT infos

REVUE COMMUNALE

De gauche à droite : Dominica Cantamesse, Jean Denis, Albert Arnould, Elise Roger, Alexis Claude, Mariette Molitor, Catherine Mathelin, Josette Mailly, Daniel Damien, Josianne Guillaume, Gustave Renaud, Anette Wanlin, Jean Forget.

SOMMAIRE

Mot de la Bourgmestre
Etat civil
Bilan à mi-législature
La taxe sur les déchets
Noces d'Or
Allocations de chauffage
Fête des nouveau-nés
Petits déjeuners OXFAM
Journée « Place aux Enfants »
La gestion de nos forêts : le label PEFC
L'avenir de l'école de Martilly
Agenda

• Foulouze • Gribomont • Herbeumont •
• Linglé • Martilly • Menugoutte •
• Saint-Médard • Straimont •

Trimestriel - Décembre 2009 - N°34

Editeur responsable : Catherine Mathelin - Bourgmestre - 6887 Herbeumont

CARROSSERIE WAUTHIER STEVE

ZONING INDUSTRIEL
DE BERTRIX

061 41 25 70
0495 36 82 49

à 500 m du centre d'Herbeumont
vers Florenville...

Au Randonneur
Taverne

ambiance conviviale et familiale
terrasse, piste de pétanque, restauration du terroir

rue du Bravy, 33 - 6887 Herbeumont - Tél. : 061/27 97 42
www.aurandonneur.be - aurandonneur@gmail.com

MERNIER SPRL

Mernier Boissons

Gasoil de chauffage
Routier - Pétrole - Charbons
Gaz Propane et Butane
Alimentation pour bétail
Alimentation pour chiens et chats
Farines pour pains et pâtisseries

omni-pub 04/247 29 26

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Rue de Burhaimont, 51 - 6880 BERTRIX - 061/41 10 85

Ch. NAVARRE chauffage-sanitaire

- DEVIS GRATUIT
- DEPANNAGE ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

Rue des Chasseurs Ardennais, 24
6880 BERTRIX
Tél. 061 41 12 83

POMPES FUNEBRES
MOHY

40, Rue de la gare - BERTRIX
20, Rue de l'Ange Gardien - BOUILLON

Service complet de funérailles
Toutes régions

Cercueil - Corbillard - Fleurs - Incinération
Funérarium et salle de réception
Tél. **061/41 14 93** (absence 53 37 90)

H.D. Toitures sprl

Entreprise générale de couverture, de zinguerie et charpente

Rue de Blézy, 97 - 6880 BERTRIX
Tél. Houchard Claudy : 061/41 28 86
De Waele Laurent : 061/41 44 40
Fax 061/31 58 30
hdtoitures@skynet.be

ProgresCom sprlb

Tél. 061/41.33.51
Z.I. Bertrix
www.larenardiere.be

idess

Travaux de proximité

Petits travaux d'entretien, réparation et aménagement de l'habitat
Aménagement et entretien des espaces verts
Transport social (personnes et marchandises)
Nettoyage locaux petites asbl
Fourniture : bois chauffage - bois construction

MEIS

CHAUFFAGE • PANNEAUX SOLAIRES • CLIMATISATION
Installation - Entretien - Dépannage

Alain MEIS

Rue de la Gare - 6880 BERTRIX
Gsm 0498 31 07 05

LE MOT DE LA BOURGMESTRE

Nous entrons tout doucement dans la torpeur hivernale. Les couleurs chatoyantes des feuilles et le chant des oiseaux ont fait place à une période d'hibernation; moment de ressourcement pour se préparer au retour du printemps. Que l'on ne s'y trompe pas ! Cette période sera intense au niveau communal. Elle coïncide effectivement avec l'élaboration du budget. Au vu de nos finances, cet exercice se révèlera difficile et des choix devront être réalisés.

Ce numéro présente le bilan des projets à mi-mandat en regard de la politique générale présentée en début de législature. Il vous informe également sur les taxes 2010 en matière de gestion des déchets et vous propose le compte-rendu de plusieurs manifestations qui ont eu lieu dans la commune. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui s'investissent dans les diverses associations. Elles contribuent à augmenter la convivialité et favorisent les rencontres entre habitants.

La prochaine édition de l'Herbeumont infos est fixée au 29 mars 2010. D'ores et déjà, au nom du conseil communal, je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2010 !

Catherine Mathelin

INSERTION D'UN ARTICLE RÉDACTIONNEL : COMMENT FAIRE ?

Votre article rédactionnel concernant la parution du 29 mars 2010 est à déposer ou à envoyer avant le vendredi 5 mars, de préférence : • sur CD – ROM ou clé USB (format JPG) avec votre texte, logo, photos à l'administration communale, Rue Lauvaux , 27 à 6887 Herbeumont • par courriel : Nancy.Lesire.1@publilink.be

ETAT CIVIL À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2009

NAISSANCES

1. TROUPIN Jaël Sabine Jean-Philippe
née à Libramont-Chevigny, le 01/09/2009
fille de François Charles Jean-Marie et de VERSTRAELEN Séverine Michelle Annick
adresse : SAINT-MEDARD

2. RICHARD Antoine Victor
né à Marche-en-Famenne, le 11/09/2009
fils de Frédéric Simon Eugène et de FLAMANT Nathalie Mariette
adresse : HERBEUMONT

3. PIQUARD Maëlys Bérénice Pauline Lucienne
née à Libramont-Chevigny, le 19/09/2009
fille de Wilfried Julien Fernand Alexis
et de FÉRY Emilie
adresse : HERBEUMONT

4. HOURAND Manoah Steven Emile
né à Libramont-Chevigny, le 30/09/2009
fils de Emile Hubert Jacques
et de DURIAU Jenny Jacques Sabine Marianne
adresse : SAINT-MEDARD

5. ANZALDI Mattéo
né à Libramont-Chevigny, le 09/10/2009
fils de ANZALDI Sandra
adresse: HERBEUMONT

DECES

1. PIQUARD Albert Joseph, décédé
à Libramont-Chevigny, le 05/10/2009
(Saint-Médard)

En regard des objectifs poursuivis, le point à mi-législature ?

La Commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. L'équipe en place, mandatée par les habitants, est le relais indispensable entre ceux-ci et toutes les actions qui mènent au bien-être de chacun. Le programme d'actions dépend des ressources financières de la commune. Les réalisations sont limitées et des choix doivent être opérés malgré une gestion interne rigoureuse et stricte en matière de dépenses. Cela devient encore plus difficile du fait que les coûts externes ne font que croître. Ainsi, je peux citer :

- les quotes-parts sans cesse croissantes de participation aux intercommunales gestionnaires par exemple du traitement et de la valorisation des déchets ménagers, de la santé (les hôpitaux);
- les charges liées à la zone de police, aux réformes actuellement discutées du service incendie ;
- la libéralisation du secteur de l'énergie ;
- …..

Tout cela pose interrogations et incertitudes pour l'avenir en matière de gestion communale. Dans cette conjoncture, les taxes n'ont pas été augmentées durant ces trois premières années, exceptées les taxes sur les immondices (le coût vérité doit être atteint pour 2013, voir article plus loin) et la taxe sur les secondes résidences qui a été augmentée en 2009 (passage de 310 à 350 €).

Sur la projection d'une base financière héritée, les priorités retenues se répartissent en sept grands axes de travail. Chaque fois que c'est possible, des subsides sont recherchés. De même, des solutions qui s'intègrent dans une politique de développement durable et qui mettent en évidence nos ressources naturelles sont privilégiées.

Axe 1. Préservation et développement d'un cadre de vie agréable et sécurisé

L'amélioration du cadre de vie par la recherche de plus de propreté et de sécurité est une des principales revendications formulées par les habitants au cours de la dernière campagne électorale. Cela concerne l'entretien des voiries, l'embellissement du cadre de vie, la propreté et l'entretien des espaces verts, des trottoirs et avaloirs. Les actions réalisées portent sur la (l') :

- entretien durable et continu des trottoirs,

avaloirs et espaces verts. Ce point peut être amélioré sans cesse. Le Collège y veille;
- embellissement des différentes entités par des jardinières, bancs, amélioration du réseau de poubelles publiques, embellissement de certains lieux comme les ponts, les abords de la commune, les bulles à verre, les potelles, les entrées de village…;
- engagement d'un ouvrier supplémentaire, achat d'une brosse à placer derrière le tracteur pour améliorer la propreté des voiries;
- mise en application des sanctions administratives en matière de malpropreté publique et de dépôts sauvages d'immondices;
- construction de deux stations d'épuration à Martilly et à Straimont (projet géré par l'AIVE);
- création de parkings près des maisons de village du Vivy et du Rivoli (Coût : 101.524,04 € : subsidié à 60%);
- pose d'une barrière de protection au ravin de la Falloise à Saint-Médard (18.177 €).

Axe 2. Rendre notre commune attractive pour des jeunes de 20 à 30 ans et offrir à nos habitants un ensemble de service de qualité

Actions en cours, à venir et qui s'étaleront sur plusieurs années :
-développement du projet d'une zone d'aménagement communal concertée afin de rendre les prix des terrains accessibles aux jeunes de l'entité;
- projet de construction d'une nouvelle école communale sur le village d'Herbeumont. A l'issue de plus de deux ans d'élaboration, ce projet a été retenu avec 54 autres projets en Communauté française. Le mode de financement est le partenariat public/privé ; aux conditions suivantes : 21.5% du coût à charge de la commune et 78.5% à charge de la Communauté française;
- maintien et développement d'un accueil extrascolaire de qualité.
La qualité de notre accueil extrascolaire agréé par l'ONE se rapporte à différents critères :
• projet d'accueil défini (consultable sur demande);
• règles de fonctionnement claires;
• fiabilité des horaires (heures d'ouverture respectées toute l'année);
• qualité de l'encadrement : toutes nos accueillantes ont suivi (ou suivent pour les nouvelles engagées) une formation. Annuellement, elles continuent à suivre des formations.
Différents services et activités sont organisés : plaines de vacances durant les vacances de Pâques et vacances d'été ; accueil durant les journées pédagogiques ; activités contes dans les classes maternelles et primaires 1er cycle (merci à nos deux bénévoles) ; organisation de la journée « Place aux enfants » ; organisation des « tambours de la paix » ; organisation d'un atelier à thème (cette année « les gouttes », fabrication d'une sorcière pour le grand feu….) ; organisation d'un cours d'anglais.
- relance de la création d'un conseil consultatif des aînés;
- constitution d'un « espace culture ». Jeune et dynamique, cet espace composé de bénévoles organise diverses manifestations : rencontres culturelles en mars, «Peindre au château», «Exposition d'art», constitution d'une chorale « Les voix du cœur », organisation des petits déjeuners OXFAM, recueil, exposition d'anciennes cartes postales et échanges.

Axe 3. Aboutissement du « plan communal de développement rural »
Le PCDR est capital pour le développement de la commune dans les 10 ans à venir vu qu'il offre la possibilité d'obtenir une subvention de 80 % pour des projets d'envergure. Après deux ans de travail et de nombreuses réunions, le PCDR de la commune d'Herbeumont a été adopté pour cinq ans en date du 10/09/2009 par le Gouvernement wallon. Deux priorités ont été définies :
- l'aménagement de la plage de Martilly;
- la construction de trois logements tremplin à Herbeumont.
D'autres projets ont été définis par la Commission Locale de Développement Rural. Merci à tous les membres pour le travail réalisé à ce jour.

Axe 4. Tourisme et valorisation du patrimoine
Actions développées :
- soutien au Syndicat d'initiative pour qu'il puisse assurer ses missions;
- création d'un folder de présentation des différents chemins d'Herbeumont (moulins, lavoirs, calvaires..) financé par leader + et écrit par Dany DEPPE;
- participation au programme européen Leader+ - GAL en collaboration avec les communes de Bertrix, Libin, Saint-Hubert et Tellin;
- étude de circuits VTT en vue d'un balisage;
- dégagement des points de vue en collaboration avec le contrat rivière Semois –Semoy;
- aménagement de la plage des Nawés à Herbeumont, zone de baignade reconnue par la RW (coût estimé : 103.800 €, projet subsidié à 80%);
- le dossier administratif de l'aménagement de deux aires d'accueil pour mobilhomes est en voie de finalisation (projet retenu dans la phase de « projet pilote » avec un subside de 90 %).

Axe 5. Maintien – préservation et développement du bien communal, voirie et égouttage et de notre patrimoine.
Une gestion pertinente de la forêt, en collaboration avec la DNF, tant d'un point de vue économique qu'environnementale, est une priorité. Les montants alloués à ce poste ont été considérablement augmentés.

Des travaux d'entretien des biens communaux doivent être réalisés. La liste des travaux réalisés, en cours de réalisation et à venir est détaillée ci-dessous.

5.1. Travaux réalisés (engagés sous la précédente législature)

• Réfection des routes Gribomont vers Martilly puis vers Menugoutte (chemins n° 6, 21 32 et GC 30 – coût de 366.682,57 € subsidié à 60 %);
• Egouttage et rénovation de la distribution d'eau rue Paul Mernier à Martilly (coût de 66.553,21 € subsidié à 58%);
• Réfection de la route de l'Antrogne (Herbeumont) et des chemins de St-Médard à Martilly (chemins n° 5, 11 et 32 – coût de 275.894,62 € subsidié à 60 %);
• Réfection de la chapelle St-Roch. Coût de 115.175,30 € subsidié à 60 % .

5.2 Travaux réalisés (engagés sous cette législature) :

• Etude endoscopique des réseaux d'égouttage des agglomérations de Martilly, St-Médard et Straimont (déjà réalisé à Herbeumont sous la précédente législature). Coût de 109.000€ subsidié à 72% ;
• Réfection de la toiture du local des ouvriers à Herbeumont. Coût de 15.763,88 € sans subside) ;
• Réfection du chauffage de l'Eglise d'Herbeumont. Coût de 5.934,65 € sans subside) ;
• Réfection des chemins agricoles.
Coût 123.870 € subsidié à 60% ;
• Plan de réhabilitation de « la maljoyeuse » imposé par l'Office wallon des déchets: constitution du dossier. Coût estimé 50.000 € sans aucun subside ;
• Réfection énergétique de l'atelier des ouvriers à Herbeumont (double vitrage, isolation plafond et murs, toit). Coût 18.415 € subsidié à 75% ;
• Réfection des châssis du Rivoli (double-vitrage). Coût 18.935,29 € subsidié à 90% avec un plafond de 12.978 €) ;
• Audit énergétique de la commune. Coût de 4.591,76 € subsidié à 90 %.

5.3 Travaux en cours de réalisation

• Réfection du château (phase finale).
Coût lors de l'adjudication : 800.450,43 € subsidié à 96 %.

5.4 Dossiers constitués, acceptés à la subsidiation mais non réalisés

• Eclairage public rue aux Roches à Straimont et Pasai des Forgerons à Herbeumont (les travaux ont été attribués) subsidié à 60 %;
• Travaux d'égouttage rue de Bravy à Herbeumont pour la future station de relevage qui est subsidiée à 100 % subsidié à 58 %;
• Entretien de divers murs de soutènement subsidié à 60 %;
• Réparation de la route de Gribomont à Nevraumont et entretien du chemin du Boulois à Herbeumont subsidié à 60 %;
• Travaux d'égouttage unitaire à la rue de la Garenne à Herbeumont subsidié à 58 %;
• Travaux d'égouttage unitaire à la rue du Vivy subsidié à 58%;
• Travaux d'égouttage « chemin de tantan » subsidié à 58 %;
• Réfection du chemin du cimetière à Saint-Médard subsidié à 60%;
• Plan du logement 2007-2008 : aménagement d'une maison de transit à Herbeumont subsidié à 100 %;
• Plan du logement 2008-2009 : aménagement de deux logements d'insertion à la rue des Ponts à Herbeumont subsidié à 90 %.

5.5 Dans le cadre de l'expérience pilote « entretiens et aménagements de cheminements sécurisés 2008 /2009 » (subsides de 80% avec un montant qui ne peut dépasser 150.000 €), les projets suivants ont été retenus :
- entretien et aménagement du chemin de TAN-TAN (groupé avec la réfection des égouts);
- entretien et aménagement du chemin de Martilly à Straimont.

5.6 Dans le cadre de la subvention des dégâts d'hiver 2008-2009 pour un montant maximum de 115.000 €, réparation des voiries suivantes :
- route de Straimont à route Provinciale direction Chiny;
- rue de la Fontaine à Menugoutte;
- chemin du Poupeau à Saint-Médard.

Axe 6. Gestion des finances communales
- gestion du home : réalisation d'un audit de fonctionnement et financier

Axe 7. Communication et information de la population
- possibilité offerte à tout citoyen d'interpeller le Conseil communal selon les règles définies dans le ROI du Conseil communal
- assurer la transparence des décisions prises via
• la révision et nouvelle présentation de l'Herbeumont infos;
• l'élaboration d'un nouveau site communal (en voie de finalisation).

Merci à l'équipe du Collège et aux conseillers communaux pour le travail fourni ! La réalisation d'un dossier se fait avec de la détermination, de la rigueur et de nombreuses heures de travail ! Merci aussi à tout le personnel communal sans qui tous ces projets n'auraient pu se concrétiser mais aussi pour les services rendus au quotidien à la population.

Catherine Mathelin

TAXE SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2008, date de l'entrée en vigueur de la disposition relative au coût-vérité des déchets, le coût du service de gestion des déchets ménagers mis en œuvre par les communes doit être progressivement répercuté sur les citoyens selon le calendrier suivant: 75 % en 2008, 80 % en 2009, 85 % en 2010, 90 % en 2011, 95 % en 2012. En 2013, la répercussion des coûts devra être intégrale.

Si la commune n'atteint pas cet objectif, elle risque de perdre les subsides de la Région wallonne. Cette augmentation progressive est à conjuguer à une hausse des coûts inhérents à la gestion des déchets par l'intercommunale Idélux.

Ainsi, la taxe sur la gestion des déchets est fixée comme suit pour 2010 pour la commune d'Herbeumont :
- 115 EUR pour les ménages d'une personne.

- 155 EUR pour les ménages de deux, trois et quatre personnes.

- 180 EUR pour les ménages de cinq personnes et plus.

- 140 EUR pour les seconds résidents

La taxe comprend un nombre de sacs gratuits qui seront remis en début d'année 2010 :
- pour les ménages composés d'un seul usager :
• 20 sacs de 60 litres destinés à recevoir de la fraction résiduelle
• et 10 sacs de 25 litres destinés à recevoir de la matière organique.

- pour les ménages de deux, trois et quatre usagers :
• 30 sacs de 60 litres destinés à recevoir de la fraction résiduelle
• et 20 sacs de 25 litres destinés à recevoir de la matière organique.

- pour les ménages de cinq usagers et plus :
• 30 sacs de 60 litres destinés à recevoir de la fraction résiduelle
• et 30 sacs de 25 litres destinés à recevoir de la matière organique.

- pour les seconds résidents :
• 10 sacs de 60 litres destinés à recevoir de la fraction résiduelle
• et 10 sacs de 25 litres destinés à recevoir de la matière organique.

Remarque :
- lors de la naissance d'un enfant, les parents recevront gratuitement, en cours d'année, 20 sacs de 25 litres destinés à recevoir la fraction organique ;
- les gardiennes ONE et encadrées recevront gratuitement 20 sacs de 25 litres destinés à recevoir la fraction organique.

Un montant unitaire de :
- 8 EUR par rouleau de 10 sacs de 60 litres destinés à recevoir la fraction résiduelle.

- 8 EUR par rouleau de 10 sacs de 25 litres destinés à recevoir la matière organique.
Sera demandé par achat de sacs supplémentaires.

LE REGLEMENT COMPLET DE TAXE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS DANS LE CADRE DU SERVICE ORDINAIRE DE COLLECTE peut être obtenu sur simple demande à la commune.

CINQUANTE ANS DE MARIAGE

« On se dit cela n'a pas toujours été simple, cela n'a pas toujours été facile, toutes les causes de disputes que l'on peut rencontrer … mais peut-être aussi que c'est cela qui soude : traverser les épreuves, guérir des doutes, construire pas à pas un ménage qui tient bon contre vents et marées, un toit pour se dire qu'on est quand même bien chez soi, que l'on se sent bien ensemble. Toutes nos félicitations à vous. »

Daniel DAMIEN et Josette MAILLY se sont mariés le 31 janvier 1959 à Muno et habitent à Linglé. Daniel s' investit dans diverses associations : Président de la confrérie des carabins fondée il y a 21 ans, il y incarne véritablement un grand maître, toujours apaisant, habitué à négocier et à rassembler les points de vue et les actions. Depuis peu, il est accompagné de deux « carabines » puisque Josette et sa fille Marie-Christine ont été intronisées début septembre. Depuis 2001, il est membre actif de la Fabrique d'Eglise d'Herbeumont. Quant à Josette, elle donne de son temps comme bénévole à Oxfam,

Jean DENIS et Dominica Thérésa CANTAMESSE se sont mariés à Herbeumont le 30 mai 1959 où ils résident actuellement. La marche, l'entretien des extérieurs occupent Jean l'été, et l'hiver, il réalise divers objets en bois. Il s'investit également dans la vie de la commune via son mandat de conseiller. Dominica aime les mots croisés, la lecture et la télévision. Ils aiment aussi se rendre de temps à autre au restaurant, et apprécient manger chinois ou grec.

Alexis CLAUDE et Mariette MOLITOR se sont mariés le 23 juin 1959 à Bertrix. Ils résident à Gribomont. En tant qu'ardennais « bon teint », bon oeil et toujours en pleine forme, Alexis façonne encore lui-même son bois de chauffage, et aime surveiller les chevaux de trait ardennais de son fils. Il pratique aussi les longues promenades à pied. Mariette est une passionnée du jardinage : elle entretient ses parterres, son potager et adore les fleurs. Elle prépare de bons petits plats et des pâtisseries.

Jean FORGET et Annette WANLIN se sont mariés le 23 juillet 1959. Ils résident à Herbeumont. Ensemble, ils aiment marcher, partir en randonnée, leur passion est de s'évader et de voyager. En hiver, ils continuent de pratiquer le ski. Quant à Jean, il a parcouru à vélo la plupart des routes de notre Province.

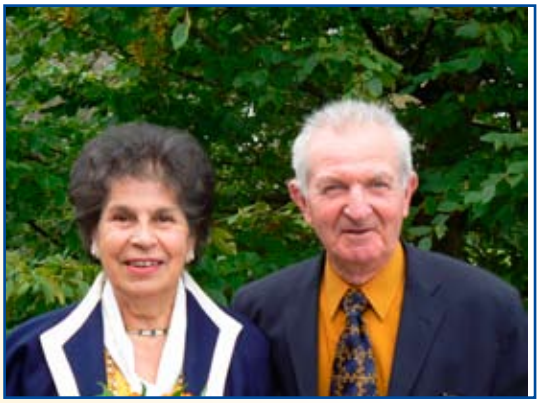

Gustave RENAUD et Josiane GUILLAUME se sont mariés le 1er août 1959. Ils résident à Herbeumont. Gustave, sportif invétéré, a pratiqué plusieurs sports : courses de côtes et « voitures de rallye », l'haltérophilie avec son ami Serge Reding, le vélo comme médecin du tour de Belgique et membre de la commission vélocyclopédique belge pendant 10 ans, pour terminer par la course à pied. Il a réalisé pas moins de 44 marathons, dont celui de New-York, Moscou, Honolulu et celui de Sào Paulo la nuit de la Saint Sylvestre. Magnifique souvenir pour tous les deux. Vous continuez tous les deux à apprécier les promenades, à vous investir dans le sport via l'asbl « les amis de Serge Reding et aussi, dans l'art contemporain,

Albert ARNOULD et Elise ROGER se sont unis le 12 septembre 1959. Ils résident à Saint-Médard. Albert est aussi un féru du travail du bois : il façonne toujours son bois de chauffage. Il continue à cultiver la terre: pommes de terre et carottes n'ont pas de secret pour lui. Quant à Elise ses fleurs, son potager et l'ensemble de sa basse-cour lui procurent aussi de l'occupation. Les dimanches matin sont sacrés : Albert retrouve ses amis joueurs de cartes....

C. MATHELIN

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE D' HERBEUMONT

Avez-vous droit à une allocation de chauffage ?

SI vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :
- Le gasoil de chauffage
- Le pétrole lampant
- Le gaz propane en vrac

ET que vous appartenez à une des catégories suivantes :
1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité ET le montant des revenus annuels bruts imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 14.887,95 €, augmentés de 2756.15 € par personne à charge.
2ème catégorie : Le montant des revenus annuels bruts imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 14.887,95 €, augmentés de 2756.1 € par personne à charge. (Si vous êtes propriétaire de biens immobiliers autres que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.)
3ème catégorie : Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes ET que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au payement de votre facture de chauffage.
(N.B. : Si vous n'appartenez pas à l'une de ces catégories et le montant annuel nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 26.000 € , vous pouvez introduire une demande pour une réduction forfaitaire de 105.00 € auprès du SPF Economie.

Pour plus d'informations : 0800/120.33 , www.mineco.fgov.be)

ALORS vous avez droit à l'allocation de chauffage
L'allocation peut être demandée pour un total de 1500 litres de combustible par période de chauffe soit du 01 janvier au 31 décembre et par ménage.
La demande doit être introduite auprès du service social du CPAS dans les 60 jours de la livraison.

Merci de vous munir de votre carte d'identité, de votre facture et de la preuve de vos revenus ainsi que de l'attestation de votre médiation si vous appartenez à la catégorie 3 des demandeurs.

Les permanences sociales de votre CPAS sont organisées
les lundis, mercredis, vendredis de 9h30 à 11h30 et les jeudis sur rendez-vous.

Rue Lauvaux 31
à 6887 Herbeumont , 1er étage.
061/21.03.20 061/21.03.24
cpas.herbeumont@publilink.be

FAISONS CONNAISSANCE !

Herbeumont a fêté ses nouveaux petits citoyens !

En 2009 et jusqu'à ce jour, 14 nouveau-nés ont été inscrits dans le registre de population de notre commune.

Pour l'occasion, le 24 octobre dernier, nous avons organisé une après-midi récréative afin d'honorer celles et ceux qui vont maintenant être amenés à exercer tout au long de l'année le plus beau et le plus difficile métier du monde : celui de parents.

Cet événement s'est déroulé dans la salle communale de Martilly où avaient été conviés parents et enfants pour un moment de détente et de convivialité. L'après-midi a débuté par un exposé sur l'alimentation du nourrisson commenté par un diététicien-nutritionniste mis à notre disposition par Madame Thérèse MAHY, Députée Provinciale de la Prévention-Santé.

Ensuite, il y a eu la distribution de cadeaux pour les bébés et de bonbons pour les frères et sœurs. Vers 16h30, tout le monde s'est retrouvé autour d'une table pour déguster les pâtisseries confectionnées par un des papas présents.

PETITS DÉJEUNERS OXFAM

Ce dimanche 22 novembre s'est déroulée la 2ème édition des petits déjeuners du Monde Oxfam en la salle du Rivoli à Saint-Médard, organisée par l'espace culture. Près de 190 personnes s'y sont rendues et ont pu déguster différents produits du commerce équitable ainsi que plusieurs produits du terroir (fromage, maquée, lait, beurre, yaourt).

Ce fut aussi un moment de rencontres et de convivialité apprécié de tous.

D'ores et déjà rendez-vous l'an prochain !

PLACE AUX ENFANTS 2009

Le 17 octobre dernier a eu lieu, dans toute la Wallonie, l'opération « Place aux enfants ».

Nous avons bien failli ne pas en être cette année car les hôtes d'un jour n'ont pas été nombreux à répondre à notre appel. (Merci tout de même à Sylviane, Philippe et au Home « La Bonne Espérance »).

Malgré cela, nous avons tenu bon et 8 enfants ont ainsi pu participer à un grand jeu de piste pour découvrir le fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert.
L'après-midi, Catherine, Eliane et Jean leur ont fait découvrir les coulisses de l'administration communale, ainsi qu'à leurs amis de Menugoutte qui les avaient rejoints.

Après un jeu de l'Unicef pour sensibiliser chacun au respect de l'eau, Anne et les enfants de Menugoutte ont accueilli tous les participants autour d'un goûter, à l'occasion de l'inauguration de l'expo « Gouttes » réalisée dans le lavoir.

Ce fut une chouette journée pour nous tous et nous osons parier que l'an prochain, les hôtes d'un jour seront à nouveaux nombreux à partager leur savoir avec les enfants de la commune.

Date à retenir :

3ème samedi d'octobre 2010.

Merci à tous ceux qui ont participé !

Sabrina

LA GESTION DE NOS FORÊTS

Le label PEFC : une garantie pour le futur de nos forêts !

Le bois n'a plus à prouver sa popularité. Il est très demandé comme matériau de construction et de décoration, et les prix de l'énergie provoquent en outre une hausse de l'utilisation de bois de chauffage. Notre consommation de papier est également plus importante que par le passé et cette tendance se confirme pour l'avenir.

Outre l'aspect financier, les consommateurs tiennent davantage compte de l'impact de leurs achats sur l'environnement. Ils veulent ainsi contribuer à l'avenir de nos forêts en achetant des produits d'une origine écologique certifiée et contrôlée. Nous vivons dans une société où, pour les propriétaires forestiers, prétendre bien gérer sa forêt ne suffit plus. Il faut en faire la preuve. La certification PEFC fournit cette preuve par la remise d'un certificat et l'attribution d'un label visible jusqu'au consommateur final.

La certification forestière est un outil pour garantir la gestion durable de la forêt. PEFC, le « Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières » est le système de certification forestière le plus répandu au monde, avec une superficie de 204 millions d'hectares et actif dans 28 pays sur tous les continents. PEFC promeut une gestion forestière respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.
Concrètement le propriétaire forestier s'engage à respecter des exigences reprises dans la charte PEFC et accepte la visite d'un auditeur indépendant qui doit vérifier si sa gestion se fait en accord avec les obligations auxquelles il a souscrites. La certification PEFC vise à améliorer la gestion durable des forêts au travers d'un processus volontaire d'amélioration continue.

A ce jour, la Belgique compte 281.052 hectares de forêt certifiés PEFC. Ce chiffre correspond à 47 % des forêts wallonnes. La surface totale des forêts en province de Luxembourg est de 231.650 hectares. Plus de 105.000 hectares des forêts publiques sont certifiées PEFC et 12.000 hectares des forêts privées. Toutes les forêts communales d'Herbeumont (superficie totale de 1.610 hectares) sont certifiées selon les principes du PEFC. La forêt de Saint-Médard a récemment fait objet d'un audit qui s'est bien déroulé.

Le nombre de certificats de Chaîne de Contrôle, délivrés aux entreprises actives dans la chaîne du bois, connaît une forte hausse en Belgique. A l'heure actuelle, 216 entreprises belges disposent de ce certificat. Certaines entreprises cherchent du bois certifié sur demande, mais beaucoup de grandes entreprises se sont déjà engagées à s'approvisionner uniquement en bois certifié.
Les produits issus des forêts gérées durablement, sont labellisés PEFC. Le consommateur peut trouver une large offre des produits labellisés PEFC dans les rayons des magasins. Pensez au portes, escaliers, saunas, abri de jardins, bacs à sables, mais aussi des rames de papier comme papier pour copier, de mappes, de cahiers. De plus en plus des autres produits comme pellets et charbon de bois se vendent sous le label. Vous pouvez reconnaître ces produits grâce au logo PEFC.

CADRE : LA CHARTE PEFC EN RÉGION WALLONNE

En signant la charte PEFC, le propriétaire forestière s'engage à gérer durablement sa forêt et il en informe le consommateur de bois grâce au label PEFC qui caractérise sa production.

Les14 engagements portent sur :
- le respect de la législation,
- une information et une formation à la gestion durable,
- la rédaction d'un document simple de gestion,
- le maintien d'un capital producteur grâce à une sylviculture appropriée,
- le renouvellement et la diversification de la forêt avec des essences adaptées,
- la limitation de l'usage de pesticides et d'amendements, la protection des zones humides et zones d'intérêt biologiques,
- le maintien de bois mort et d'arbres d'intérêt biologiques,
- une exploitation de qualité,
- le soutien à un équilibre forêt-gibier et au rôle social de la forêt.

La charte est téléchargeable sur www.pefc.be.

Auteur : Mieke Vercruijsse

PEFC™
PEFC/07-01-01

Martilly, une école où il fait bon vivre !

Malgré les compétences, la disponibilité, la qualité du travail fourni par tous les membres de l'équipe éducative et par les enfants (les résultats des épreuves externes pour obtenir le certificat d'étude de base ou CEB le prouvent), malgré le soutien des parents, malgré l'investissement communal dans les infrastructures et l'organisation d'un service d'accueil extrascolaire, la section maternelle de l'école de Martilly est actuellement en péril. Elle compte six enfants. Pour être maintenue durant l'année scolaire 2010 – 2011, elle doit compter 8 enfants au 1er septembre 2010.

Les parents des enfants scolarisés tant dans le maternel que le primaire sont les meilleurs messagers de la qualité de leur école propice aux développements et au bien-être de leurs enfants. Ils ont écrit une lettre ouverte à tout parent susceptible de choisir l'école de Martilly.

«A Martilly, malgré une population d'à peine 130 habitants, l'école tient bon. Il est clair que sa convivialité, ses installations et la qualité de ses enseignants y sont pour beaucoup.
Malheureusement, le faible nombre d'enfants pour la section maternelle menace la survie à long terme de l'école. Même si la dénatalité y est pour beaucoup, celle-ci n'explique pas tout. En effet, beaucoup d'enfants de l'entité ne fréquentent pas l'école du village.

Même si des raisons professionnelles ou familiales peuvent justifier le choix de certains parents, il est clair que l'école souffre d'un déficit d'image. Comment une petite école de village perdue dans la campagne pourrait offrir un enseignement de qualité comparable à celui « des grandes écoles » ? Voilà, sans doute le fond de pensée de beaucoup de parents !

Et pourtant ! Et pourtant, il suffit de voir les résultats des épreuves communes de fin de 6ème année ou les résultats des plus âgés dans le secondaire pour se rendre compte que « la petite école » n'a rien à envier aux grandes, que du contraire !

De plus, depuis des années, les autorités communales ont veillé à mettre en place un service d'accueil extrascolaire qui, lui non plus, n'a rien à envier aux autres écoles.

Sans le savoir, beaucoup de parents vont chercher bien loin ce qu'ils ont à côté de chez eux.

Pourquoi aller conduire ses enfants faire leur journée dans une grande école bien loin, alors qu'ils pourraient être accueillis dans celle du village ?»

Les parents des élèves de l'école de Martilly

AGENDA

• Samedi 19 décembre 2009 :
Concert de Noël à Straimont.
Org. : Comité de village de Straimont.

• Mercredi 23 décembre 2009 :
Concert de Noël – Eglise d'Herbeumont
Org. : Asbl « Les Retrouvailles Herbeumontoises »

• Les 15, 16 et 17 janvier 2010 :
Iles de Paix organisera sa grande campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds. L'argent récolté par la vente des modules et cartes permet de financer les nombreux projets de l'association en Afrique et en Amérique latine.

• Le 19 janvier 2010 :
salle du Rivoli à 20 h : rencontre avec la Division Nature et Forêt (DNF) afin de rappeler les directives en matière de circulation en forêt et se concerter sur les parcours empruntés.

• Les 29, 30 et 31 janvier 2010 :
L'action Damien organisera la vente de marqueurs. L'Action Damien a besoin de volontaires pour vendre ses marqueurs (5 € la pochette de quatre) et de donateurs pour concrétiser leur soutien. Depuis 1964, l'Action Damien lutte contre la lèpre. Mais le travail n'est pas fini. Chaque année, selon l'OMS, on dépiste encore 250.000 nouveaux malades, 250.000 personnes qui, sans traitement, risquent la mutilation et l'exclusion.

• Vendredi 12 février 2010 :
Souper spectacle suivi d'une soirée chantante et dansante.
Org. : La chorale « Les Voix du Cœur »

• Dimanche 7 mars 2010 :
Organisation d'un VTT
Org. : Animation Village de St Médard

• Samedi 20 mars 2010 :
Grand feu à St Médard
Org. : Animation Village de St Médard

• Samedi 27 mars 2010 :
« Earth Hour » sera organisée pour la deuxième fois en Belgique à l'initiative du WWF. Ce jour-là, plus d'un milliard de personnes dans le monde répéteront le geste symbolique qui marque l'événement en éteignant les lumières entre 20h30 et 21h30. Un geste symbolique dans la lutte contre le changement climatique.

J. Mohy

SPRL Mohy Equipement BVBA

Cuisines professionnelles,
Horeca, Collectivités
Construction inox sur mesure
Ventilation, Climatisation, Réfrigération
Buanderie industrielle

Rue de Vivy, 16 - 6850 CARLSBOURG
Tél. 061 53 42 50

Optique Moline

Acoustique - Lentilles de contact

Sur rendez-vous

Fermé le lundi

Rue des Combattants, 5 - 6880 BERTRIX

Tél.: 061/41 31 91

TEXACO

THOMAS COMBUSTIBLES

MAZOUT - DIESEL
CITERNES - PÉTROLE

Rue du Bœuf, 3 - 6820 **Florenville**
Tél. 061 31 42 27 - Fax 061 31 33 96
thomascombustibles@skynet.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au
071/ 74 01 37 ou faxez au **071/ 71 15 76**
info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication Mr Roland Crosset
TEL 087/26 78 86 (le soir)

Plafosud sprl

Entreprise de plafonnage
cimentage, façades et peintures

Rue de Luxembourg 23a
6860 Léglise - BELGIQUE

Tél.: +32 63 45 74 93
Fax: +32 63 21 99 79

E-mail: info@plafosud.be

www.plafosud.be

MENUISERIE JEAN-PAUL LEROUGE

RUE DE LA GAUME, 41 6860 ASSENOIS
✆ 063/43.38.72

ENREG : 112010

Grand merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux & achats

Réalisation : sprl REGIFO Edition • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • Fax : 071/71 15 76 • E-mail : rinfo@regifo.be - www.regifo.be - Distribution postale